

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 28 (1883)  
**Heft:** 1

**Artikel:** La neutralité de la Belgique et de la Suisse : en cas de guerre entre l'Allemagne et la France  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347922>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La neutralité de la Belgique et de la Suisse

EN CAS DE GUERRE ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

Le sujet est actuellement à la mode. Mis au jour par la presse allemande à l'occasion des fortifications que la France vient d'élever ou de compléter sur sa frontière déchirée de l'Est, et spécialement par deux recueils berlinois fort distingués<sup>1</sup>, il est maintenant tourné et retourné de toutes façons par un grand nombre de journaux militaires et politiques de divers pays. Aux appréciations du Recueil anglais reproduites dans notre numéro de juillet dernier, nous devons joindre aujourd'hui celles de la *Nouvelle Revue*, publication parisienne dirigée avec une remarquable distinction et surtout avec une largeur de vues que suffirait à établir l'insertion de l'article que nous allons reproduire.<sup>2</sup>

Ce n'est pas que nous sachions voir à tel sujet l'intérêt d'actualité que quelques esprits particulièrement perspicaces veulent y trouver, mais il soulève nécessairement une discussion de principes qui n'est jamais superflue et qui a, par conséquent, tous droits à rentrer dans nos colonnes.

Pour la Belgique, le problème est posé par les revues allemandes en des termes que les feuilles françaises résument comme suit :

La situation géographique et l'état des forces de la Belgique et de la Suisse, aussi bien que l'importance stratégique acquise par les deux pays aux yeux de leurs puissants voisins, ne manqueront pas d'exercer une certaine influence sur le respect de leur neutralité dans le cas d'une guerre ; il devient dès lors intéressant d'examiner brièvement les rôles qui pourraient incomber à ces deux Etats.

La Belgique a, pendant ces vingt dernières années, consacré tous ses soins à développer et à perfectionner son système de défense. Le premier pas qu'elle ait fait dans cette voie a été le déclassement de tous les petits ouvrages de construction ancienne, qui ne pouvaient avoir d'autre effet que de morceler les forces de défense et de disséminer sans utilité une partie de l'armée sur toute l'étendue du pays. En compensation, elle a transformé Anvers en une forteresse centrale dans le grand style et en un camp retranché ; elle a construit la tête de pont de Termonde sur le cours inférieur de l'Escaut, les forts d'arrêt de Liège et la citadelle de Namur sur l'Escaut, et enfin la petite forteresse de Diest, entre la Meuse et l'Escaut, sur la ligne

<sup>1</sup> *Jahrbücher f. die deutsche Armee und Marine* de M. le lieutenant-colonel de Marées, et *Neue Milit. Blätter* de M. de Glasenapp.

<sup>2</sup> Reproduction autorisée de la *Nouvelle Revue* du 1<sup>er</sup> janvier 1883. Avec quelques adjonctions et variantes en manière de 2<sup>me</sup> édition.

d'opérations qui, après avoir suivi la Meuse de Liège à Maestricht, s'incline ensuite vers Bruxelles et Anvers. Ce remaniement complet du système de défense du pays a été dicté par la nécessité de condenser les forces militaires du royaume et de les concentrer dans une position telle qu'il fût possible, en présence d'une invasion ennemie, de défendre sur les deux directions à la fois la neutralité menacée par un envahisseur.

L'active sollicitude de l'artillerie et du génie belges a toujours maintenu dans le meilleur état les travaux de fortification et les approvisionnements d'artillerie d'Anvers. Une guerre éclatant, il ne faudrait cependant pas moins de quatre à cinq jours pour mettre la place en état de défense, et ce délai suffirait à l'ennemi pour arriver sous les murs de la ville qui n'est éloignée que de quatre à cinq journées de marche des frontières du sud et de l'est. Pour parer à une surprise stratégique de ce genre, on a fait concourir à la défense de la place le Rupel et la Nethe, qui coulent à un mille et demi, au sud et à l'est d'Anvers. On exécute en ce moment des travaux destinés à assurer l'inondation, et l'on construit des ouvrages de fortification destinés à servir de têtes de pont. Avant d'atteindre la forteresse, l'agresseur viendra donc se heurter à un obstacle naturel fortifié par l'art ; il trouvera là un champ de bataille tout préparé et sera contraint à un déploiement de forces assez considérable, circonstance qui donnera à la défense tout le temps nécessaire pour mettre la forteresse en état de résister. Un autre fait vient encore à l'avantage de la défense, c'est l'extension du rayon de son action, et, par suite, la facilité de réunir, de protéger et d'approvisionner l'armée d'opération s'appuyant sur Anvers.

Comme on le voit par ce qui précède, Anvers est donc le pilier principal sur lequel repose l'organisation défensive imposée à la Belgique par sa position géographique, sa constitution politico-militaire et sa situation internationale. La pensée qui a présidé à tout ce système de défense a été qu'au cas d'un danger menaçant la sécurité du pays, on concentrerait rapidement toutes les forces combattantes dans le cercle d'Anvers et des environs, fortement défendu par un réseau de canaux et de rivières, et dans le triangle de Termonde-Lierre-Malines qui a Liège comme poste avancé. Cette position de flanc permettra d'opérer sur les derrières d'une armée qui voudrait traverser le pays. L'armée d'invasion sera forcée dès lors soit de détacher des troupes pour surveiller l'ennemi et couvrir ses propres communications, soit d'envoyer contre lui une fraction d'armée chargée de le masquer et de le tenir en échec.

La force réelle de la position ne réside point dans la seule existence de ces ouvrages de fortification et de ces éléments passifs de résistance bien situés, convenablement agencés et judicieusement combinés entre eux ; elle doit encore être cherchée dans le mode

d'action que la nature du terrain permettra à l'armée belge. Cette dernière exercera une attraction considérable sur une armée d'invasion; aussi les militaires belges autorisés recommandent-ils de lui donner une force d'au moins 60,000 hommes; une armée qui violerait la neutralité belge serait obligée dès lors de laisser environ 100,000 hommes en avant de la forteresse et du camp retranché. Cette condition constituerait pour l'adversaire une cause de faiblesse, qui à la longue lui serait très préjudiciable et menacerait de rompre chez lui l'équilibre si important des forces numériques.

La situation de la Belgique dans une guerre entre les deux Etats qu'elle sépare, a été, dans l'opinion publique, le sujet de nombreuses et de brûlantes controverses. Une violation de la neutralité belge par l'Allemagne, en vue d'une offensive dirigée contre le nord de la France, est en contradiction avec toutes les données stratégiques résultant de la configuration même des deux fronts d'opération principaux, de leur inclinaison et de leur force; elle serait de plus en opposition avec certains intérêts politiques dont le mépris ne pourrait susciter à l'Allemagne que des difficultés et des complications inutiles. Une armée allemande pénétrant par la Belgique serait obligée de laisser devant Anvers un corps d'observation important; elle aurait ensuite à marcher contre un adversaire plus fort et viendrait se briser à la frontière nord de la France contre une ligne suffisamment serrée de forteresses solides. Nous ne nous étendrons pas sur la portée politique que pourrait avoir une semblable agression.

Des militaires ont pensé néanmoins, dans ces derniers temps, qu'une invasion allemande devait être considérée comme possible. D'après eux, l'intégrité du territoire belge se trouve menacée du côté de l'Allemagne par le fait qu'une attaque allemande, dirigée de Metz contre la ligne de Verdun-Stenay, c'est-à-dire contre un des points les plus faibles du front français, serait forcément accompagnée d'une attaque de flanc poussée, selon toute probabilité, par Chimay; le territoire belge serait donc violé. A l'appui de cette opinion, on a dit que si l'attaque des Allemands contre la ligne précitée et qui est presque parallèle à la frontière de la Belgique, se traduisait par un échec, celui-ci aurait certainement pour résultat de les rejeter au-delà de la frontière belge; c'est par cette raison que s'explique la nécessité de combiner l'attaque de front avec un mouvement de flanc stratégique.

Etant donnés la situation et l'état actuels de la base d'opérations allemande, une action dirigée du cours inférieur du Rhin contre le nord de la France s'appuierait toujours sur une ligne excentrique, et, abstraction faite de certains moments, ne rentrerait pas dans le cadre ordinaire des opérations qui semblent indiquées par la simple considération stratégique de la situation militaire des deux Etats et par les données de la tactique moderne. Au début des hostilités, la Belgique

se trouvera incomparablement plus menacée du côté de la France que du côté de l'Allemagne.

Les Français chercheront forcément à atteindre, avec une partie de leurs forces, le cours inférieur du Rhin, afin de passer ce fleuve en dehors du rayon d'action des places voisines (Cologne et Wesel) ; c'est là, pour eux, le terrain d'opérations le plus favorable de tout le territoire allemand. L'état des routes, aussi bien que la facilité des approvisionnements et l'absence d'obstacles artificiels ou naturels, leur donneront toute faculté pour avancer dans ce pays plat et aisément praticable. On ne trouverait en aucun point de la frontière une zone de concentration plus commode que la frontière nord de la France, à laquelle vient aboutir une série de voies ferrées abondamment reliées au moyen de lignes transversales, sans compter les quatre camps retranchés de Dunkerque, Lille, Valenciennes et Maubeuge, qui offrent, pour la concentration des troupes, des points d'appui remarquables ; et n'oublions pas que les forteresses de Valenciennes, Maubeuge, Landrecies, Hirson et Mézières constituent une seconde ligne derrière laquelle on pourra se replier en cas de retraite. Une invasion prompte et énergique de la Belgique aurait en outre, pour les Français, l'avantage énorme d'exercer une excellente action sur le moral du pays. L'occupation de Bruxelles et des environs, où l'on s'installerait rapidement, semblerait, aux yeux de l'opinion publique française si facilement impressionnable, un fait d'armes de premier ordre.

Ce qui engagerait la France à violer au début d'une grande guerre la neutralité de la Belgique, c'est l'état actuel de la frontière allemande et surtout la possession par l'Allemagne des places de Metz et de Strasbourg. Les Français ont, dans les conditions présentes, le plus grand intérêt à s'emparer de la Belgique plus vite que les Allemands, et en vue de leur marche ultérieure à s'établir solidement sur la rive gauche de la Meuse, avec ce fleuve à la fois comme ligne de défense et comme base d'une attaque contre les forces allemandes concentrées en Alsace-Lorraine <sup>1</sup>.

Si les lignes qui précèdent renferment quelques vérités incontestables, surtout dans l'énumération des vices flagrants qui s'attacheraient à une ligne d'opérations *allemande* à travers la Belgique, elles contiennent aussi, quand elles passent à la contrepartie, à l'examen de la valeur d'une ligne d'opérations *française* sur le même territoire, de nombreuses assertions et apprécia-

<sup>1</sup> *Journal officiel* de la République française du 1<sup>er</sup> octobre 1882, d'après la *Revue militaire de l'étranger* du 16 septembre 1882, article traduit très librement des *Jahrbücher* de juillet 1882. *Réd.*

tions qui pourraient être aisément contestées. Nous ne nous donnerons pas l'oiseuse mission d'élever cette controverse. Ce serait répéter tout ce qu'ont écrit, dans les meilleurs termes, depuis 20 ans, les habiles rédacteurs du *Journal de l'Armée belge*, et surtout le principal d'entre eux, M. le colonel Vandewelde, bien connu du monde militaire et de nos lecteurs.

Ces éminents écrivains ont traité à fond et *ex professo* la question en litige, lorsqu'il s'est agi, de 1850 à 1859, de l'organisation des défenses de la Belgique, du démantèlement des places de la Meuse, de l'établissement du grand pivot d'Anvers en concurrence de celui de Bruxelles, et, plus récemment encore, d'un singulier projet de reconstruction des forteresses frontières détruites. D'accord avec les conclusions de tous les maîtres de l'art, de notre illustre compatriote Jomini notamment, ils ont vingt fois démontré qu'une grande armée belligérante qui irait se fourrer volontairement entre une armée ennemie non moins grande et la mer du Nord, en se mettant à dos, par dessus le marché, toutes les forces belges dont la neutralité eût été un solide appui d'aile, courrait au-devant d'un désastre mérité.

Un général, allemand ou français, qui choisirait une telle ligne d'opérations rencontrerait de sérieux obstacles sur son front, dont le Rhin dans son cours le plus large, la Meuse, la Dyle, l'Escaut, et il abandonnerait sa ligne normale de communication à ses adversaires, lesquels seraient sans nul doute, non-seulement l'ennemi primitif plus la Belgique, mais encore les alliés immédiats de celle-ci, l'Angleterre et les Pays-Bas. Il aurait donc quatre armées sur les bras au lieu d'une seule ; quatre armées appuyées les unes (britannique, belge, néerlandaise) sur Anvers, l'autre sur ses propres bases, ce qui mettrait d'emblée le téméraire envahisseur dans la situation la plus déplorable qui se pût imaginer, débordé et accablé sur les deux ailes, pour le moins acculé à la mer, après avoir complaisamment découvert les routes de sa capitale. Il se serait puni le premier et de la façon la plus sévère.

Du reste on a, sur la valeur d'une ligne d'opérations française par la Belgique, un témoignage tout spécial et des plus concluants. C'est celui du principal intéressé, du grand état-major prussien, tel qu'il ressort soit des vues émises dans le mémoire de M. de Moltke de 1868 sur l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Allemagne, soit des opérations effectuées en 1870.

Ce mémoire, examinant les diverses hypothèses de la campagne

à entreprendre<sup>1</sup>, n'oublie pas celle d'une armée française essayant d'agir sur l'extrême droite du front allemand par le nord. Dans ce cas il indique aussi la manœuvre tout-à-fait élémentaire à y opposer : faire converger à droite les forces allemandes massées sur le centre du front et jeter l'armée française en Belgique.

En fait, c'est ce qu'on a vu du 20 août au 2 septembre 1870, avec le dénouement qu'on sait, à Sedan ; opération exactement menée selon le plan allemand conçu pour le cas où les Français se laisseraient aller à la fausse manœuvre d'opérer *le long* du territoire belge. S'ils tentaient d'opérer *par* ce territoire, le même danger, mais plus intense, se dresserait encore sous leurs pas, et les Allemands, bien loin de s'alarmer de voir leur adversaire prendre la voie de Sambre et Meuse, lui feraient certainement un pont d'or sur ces rivières.

Si les Français avaient aussi publié un historique officiel de cette guerre, on y trouverait sans doute, à l'appui du plan de campagne qui donnait la direction de Maxau à l'armée du Rhin, des considérations sur la valeur d'une ligne d'opérations allemande par le front nord, analogues à celles du mémoire de M. de Moltke sur la ligne française.

La Belgique n'est donc pas aussi menacée qu'on veut bien le dire. Elle est au contraire protégée par l'intérêt bien entendu des hommes d'Etat et des généraux allemands ou français et par le bon sens qu'on est en droit de leur supposer d'après leurs antécédents.

Ce qui n'empêche certes pas qu'elle doive aussi penser à se prémunir contre les cas possibles d'aberration de puissants voisins désespérés par les coups redoublés de l'infortune.

En effet, les événements de 1870—71 ont montré qu'en de telles extrémités ce n'est pas toujours la sagesse ni les bons principes stratégiques qui président à l'élaboration des plans de campagne ; et quand M. Thiers, un des esprits pourtant les mieux avisés, a pu dire que la ligne de Sambre et Meuse est la vraie ligne d'invasion de la France sur l'Allemagne, il n'est pas imprudent de compter aussi avec de telles inconséquences<sup>2</sup>, d'autant

<sup>1</sup> Voir le premier volume du Récit de la guerre de 1870-71 par l'état-major prussien, page 72.

<sup>2</sup> C'est à la Chambre des députés, en 1874, que l'ancien président de la République française aurait émis cette manière de voir, qui a vivement ému la Belgique et y a provoqué de nombreux discours, livres, mémoires, etc., en réponse. Or cette sentence, qui a malheureusement

plus qu'elles semblent corroborées par les travaux de fortification prodigieux autant qu'inconcevables élevés autour de Paris et sur les frontières de l'est, contre l'avis de généraux et hommes d'Etat des plus compétents.

La Belgique a donc sagement agi en renforçant son état militaire et son dispositif de défense, comme elle l'a fait constamment depuis une trentaine d'années. En adoptant, en 1859, le système d'une action concentrée et en masses, au moyen d'une bonne armée mobile, appuyée à une solide base d'opérations, plutôt que celui d'une dissémination de ses troupes en cordons et en postes de frontière, elle a résolu son problème de la manière la plus satisfaisante. Elle a su mettre à profit le plus grand nombre des avantages que peut offrir la disposition d'une force de cent mille hommes, force apte à toutes les opérations de la guerre, y compris la bataille rangée.

Assise sur sa base d'Anvers, l'armée de campagne peut veiller en toute sécurité aux événements et saisir le moment propice de frapper son coup décisif, soit de front, soit de flanc, soit sur les derrières de l'armée envahissante.

Si, au lieu d'être à cette extrémité du théâtre éventuel de la lutte, la base était au cœur du pays, la défense serait certainement plus avantageuse encore. On ne comprendrait même pas que cette base n'ait pas été fixée à Bruxelles, centre à la fois

fait quelques adeptes de confiance parmi les nombreux admirateurs de l'éminent historien et homme d'état, est très-contestable. Quand l'armée républicaine de Sambre et Meuse suivit la voie qui illustra ce nom glorieux, elle ne prétendait pas envahir l'Allemagne, mais combattre l'armée anglo-allemande, qui se trouvait déjà en Belgique.

Si M. Thiers a cru s'appuyer du passage de Jomini disant : « qui est maître de la Meuse est maître de la Belgique » il en aura mal saisi la vraie portée. En parlant de la sorte le célèbre stratège payernois ne s'occupait que du cas particulier de la campagne de 1793, et il montrait fort bien en effet que le belligérant qui se plaçait ou se laissait acculer entre la Meuse et la mer du Nord était dans une situation désastreuse.

Mais si ce belligérant, tout en étant un peu plus au Sud, jusque sur la Meuse, a encore l'adversaire sur son flanc méridional, il se trouve dans les mêmes fâcheuses conditions que les coalisés de 1793, et ce serait le cas d'une armée française voulant pénétrer en Allemagne par la voie de Sambre et Meuse. Jomini n'a certes pas dit « qui est maître de la Meuse est maître de l'Allemagne. » C'est cependant ce qui ressortirait de son assertion interprétée dans le sens que lui aurait attribué M. Thiers.

géographique, politique, stratégique et de manœuvres du sol belge, si l'on ne savait que c'est l'Angleterre qui fit pencher la balance du côté d'Anvers, afin d'y avoir un sûr débarcadère en cas de violation de la neutralité belge et de guerre générale<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, la base d'Anvers, munie de sa garnison prévue et appuyant une armée mobile d'une centaine de mille hommes, satisfait sinon à toutes les exigences, comme l'eût fait Bruxelles, au moins aux principales qui s'imposent à la Belgique.

Quelles sont ces exigences ? Quel but devra avoir l'état militaire d'un petit pays neutre placé dans de telles conditions ?

Sera-ce de garder avec un soin farouche toute la ligne de sa frontière ? d'empêcher ou de punir sur l'heure toute violation de la moindre parcelle du sol national ?

Assurément non. La plus grande puissance n'y saurait prétendre. A plus forte raison un petit Etat neutre.

Si celui-ci est violé dans son territoire, le grief et le dommage seront portés au compte ouvert par l'état de guerre qui s'en suivra, et le tout sera réglé au traité final suivant les situations respectives des belligérants. Le lésé a un droit de recours imprescriptible, mais il n'a aucune obligation d'entrer en lice immédiate, en risquant d'aggraver son dommage par un échec de ses armes. Il n'a pas à barrer le chemin aux envahisseurs coûte que coûte dès leurs premiers pas, mais à aviser aux meilleurs moyens de faire échouer leur entreprise et de la châtier de manière à leur ôter toute envie de la reprendre. Il doit en un mot prévenir l'invasion en prouvant hautement que les espérances de succès qui la fondent sont de pures chimères.

Comment s'administrera cette preuve ? *That is the question!* Ici l'on risque de tomber dans un cercle vicieux et de s'y perdre si les réponses, susceptibles de nombreuses variantes, s'obstinent à

<sup>1</sup> Même dans ce but particulier, Bruxelles, à l'axe d'un riche éventail de grandes routes et de voies ferrées la mettant aussi en facile communication avec la mer, eût offert autant d'avantages qu'Anvers à ses alliés séculaires. Elle eût mieux couvert la ligne de la Basse-Meuse, qui est la véritable direction que les Anglais et les Hollandais ont à prendre pour aller au secours des Belges. C'est en suivant cette voie et en établissant sa base dans l'île de Bomel que le célèbre Marlborough, en 1702, est entré avec l'armée anglo-néerlandaise dans les provinces belges pour en chasser les armées de Louis XIV.

L'argument, donné en faveur d'Anvers, que ce port renfermait toujours des approvisionnements qu'on ne trouverait pas dans la capitale n'avait pas grande valeur, car il aurait toujours été plus simple de transférer ces approvisionnements d'Anvers à Bruxelles que de faire déménager le gouvernement et tous ses accessoires de Bruxelles à Anvers.

nier les principes cent fois proclamés et affirmés par tous les grands experts modernes : Frédéric, Napoléon, l'archiduc Charles; Jomini, Clausewitz aux premiers rangs, et par les leçons de l'histoire.

Les uns répondront que l'Etat neutre montrera sa force en couvrant d'une muraille de Chine toute la frontière, ou au moins tous ses passages par de solides retranchements qu'ils appellent des forts d'*arrêt*, et qu'ils croient tels.

D'autres préféreront quelques places fortes plus en arrière, places d'*appui*, dissident-ils, aux points qu'ils estiment *stratégiques*.

D'autres voudront préparer deux ou trois grands camps retranchés sur des emplacements éminemment *tactiques*, dans l'espoir d'y remporter deux ou trois victoires, bien préparées à l'avance comme des manœuvres d'automne.

D'autres diront qu'un petit Etat envahi par un grand ne doit faire qu'une campagne d'énergiques partisans, de guérillas espagnols, soutenir partout des sièges de Missolonghi et de Saragosse, combattre constamment en détail sans se livrer jamais en masses.

D'autres prétendront au contraire qu'un Etat qui a pris la peine de se créer une bonne armée de 100 mille hommes serait bien inconséquent ou pusillanime de n'en pas profiter pour tenter la grande chance des batailles, chances ne dépendant plus guère que des généraux aux prises dès qu'on peut mettre en ligne cent et quelques mille hommes bien armés et équipés et sachant manœuvrer réglementairement, et ils se garderaient de gaspiller cette armée en escarmouches et autres affaires de petite guerre. Que si, à la vérité, toute armée, pour mériter parfaitement ce nom, doit avoir une place-forte ou un camp retranché *sur ses derrières*, à la fois base d'opérations, pivot de manœuvres et refuge, il lui est inutile et plutôt nuisible d'en avoir maintes autres sur son front, ce qui la force à se disséminer en « petits paquets » système condamné soit en rase campagne, soit surtout avec des forteresses qui enchaînent les corps et les divisions d'armée à d'inertes murailles.

D'autres enfin, doués de la fine sagesse des expédients et des compromis, trouveraient moyen de faire des divers systèmes présentés, si hétérogènes qu'ils pussent être, d'agréables mosaïques propres à contenter un peu tout le monde en temps de paix, quitte à ne répondre qu'aux moindres des exigences du temps de guerre. Et pour qui connaît les courants qui dominant trop souvent nos parlements d'états libres et neutres, telle de ces

mosaïques pourrait bien, un beau jour, se trouver la plus près des faveurs budgétaires.

De tous ces systèmes, simples ou composites, lequel devra être proclamé le meilleur ?

Pour répondre à cette question fondamentale d'art de la guerre, il faudra bien, à défaut de l'oracle de Delphes ou d'autre arbitre suprême suffisamment reconnu, recourir à l'autorité des sources historiques et dogmatiques mentionnées ci-dessus. Ceux qui voudront s'y éclairer impartialement arriveront sans doute à notre conviction que la plupart des opérations militaires malheureuses ont dû leurs revers à la dissémination des forces disponibles, et que cette dissémination a été ordinairement amenée par la nécessité de garder ou de délivrer de prétendues places d'appui, qui n'étaient que pièges : Königgrätz en 1866, Metz, Sedan, Besançon en 1870 — et par une perfide confiance en des forts d'arrêt n'ayant le plus souvent arrêté que leurs propres garnisons qui auraient pu être mieux employées ailleurs : Strasbourg, Belfort, et la plupart des petites places des Vosges, de la Lorraine et de la Champagne.

Le scrutateur consciencieux constatera aussi, soit par l'étude des principaux événements militaires de ce siècle, soit par la confrontation des divers systèmes de guerre, que c'est toujours le belligérant sachant se procurer le plus haut degré de concentration des masses *agissantes*, et non simplement *présentes*, qui a le plus de chances de succès et qui a eu le plus souvent la victoire.

De là résultera la conclusion que si le petit pays neutre peut mettre en ligne une armée capable de livrer une grande bataille, le système de défense qui lui conviendra le mieux est celui d'une concentration en masses au cœur même du pays, ce qui n'exclut pas la possibilité d'un rayonnement plus ou moins étendu, suivant les circonstances, vers les zones de la frontière. Avec ou sans fortifications ce système sera et devra être absolument le même, à cette différence près que *sans* base d'opérations permanente et sûre, complément de l'armée comme le havresac et la cartouchière le sont des soldats, il sera infiniment plus fragile qu'*avec* ladite base.

La Belgique se trouve en somme dans ces bonnes conditions depuis 1859. Elle possède une excellente armée de campagne d'une centaine de mille hommes, effectif suffisant pour tous les plans d'opérations, y compris la grande bataille, (mais qu'une di-

zaine de mille hommes de plus n'alourdirait point outre mesure) ; elle possède une solide base à Anvers, avec des troupes de seconde ligne pour l'occuper ainsi que pour garder quelques postes secondaires (qu'elle eût mieux fait de raser avec les autres) ; elle peut donc envisager d'un œil tranquille l'éventualité d'une nouvelle guerre éclatant entre l'Allemagne et la France. Son territoire ne saurait être violé que par suite d'une imprudence dont la seule armée belge aurait finalement raison comme opération avantageuse, et dont, avec le concours de ses alliés, elle tirerait vengeance d'une façon éclatante.

La seule modification marquante qu'on pourrait désirer au présent dispositif serait de le ramener à l'idée de la base de Bruxelles, en supprimant celle d'Anvers ; mais ce changement colossal n'est plus de saison, et cette fois le mieux serait décidément l'ennemi du bien.

En se mettant en mesure d'accroître un peu son armée de campagne, soit par une addition d'effectifs, soit en s'affranchissant résolument de toute obligation de détachements, comme il semble qu'on y soit décidé, la Belgique aura fait tout le nécessaire pour parer à toutes les éventualités. Elle n'a plus qu'à se mettre en garde contre les inconséquences fiévreuses qui, sous l'influence de modes exotiques, voudraient la faire rétrograder aux vicieux systèmes hérités des temps antérieurs à 1830 et 1815 et qu'elle avait su répudier ; elle n'a plus qu'à avoir assez de confiance dans son état militaire actuel pour le laisser acquérir, sans exclusion d'ailleurs des perfectionnements de détail reconnus utiles, la stabilité sans laquelle tout système militaire, même le meilleur, est impuissant à donner ses fruits. Le bon jugement qui a su fonder doit être complété par la patience qui sait attendre.

\* \* \*

Passons maintenant à la Suisse, cette autre aile du même front d'opérations franco-allemand.

Les questions relatives à la violation de la neutralité et à la défense du territoire helvétique sont traitées en détail dans la livraison de juillet 1882 des *Jahrbücher* cités plus haut. L'auteur examine les circonstances historiques et stratégiques qui ont amené la déclaration de neutralité de la Suisse en 1815 par les cinq grandes puissances européennes ; puis il esquisse notre état militaire depuis la réorganisation de 1874 ; il énumère les avantages de la neutralité du sol helvétique pour l'Allemagne et pour son adversaire d'Ouest, en s'étayant surtout des écrits du

général Clausewitz sur la campagne de 1799 ; il fait remarquer l'influence des nouvelles lignes ferrées de la région orientale de la France sur les résultats d'une concentration de ses forces dans cette région. Enfin l'auteur conclut en affirmant que la Suisse n'a rien à redouter d'une invasion allemande, mais qu'en se mettant en garde contre la possibilité d'une invasion française, au moyen de quelques fortifications, une telle invasion n'offrirait aucun danger sérieux à l'Allemagne.

Cette appréciation, dont nous négligeons les détails pour ne considérer que les grands traits, n'est guère contestable dans son ensemble. Nous pouvons nous y ranger pleinement et la rendre plus absolue encore, en prétendant que, même en l'état actuel, une ligne d'opérations française ou allemande choisie à travers la Suisse constituerait, dans le cas de guerre dont nous parlons, une erreur aussi grande, si ce n'est plus, que celle consistant à faire passer cette ligne par la Belgique.

Ces deux ailes du front franco-allemand sont, en effet, dans des situations parfaitement identiques. Elles forment pour l'un et pour l'autre des deux grands belligérants en question, ou un précieux appui d'aile s'il reste solidement neutre, ou un gouffre si elles deviennent belligérantes.

De même que la Belgique adossée à la mer du Nord, et par elle à de puissants alliés, offre un théâtre des plus dangereux à une grande armée d'invasion laissant sa principale ennemie sur son flanc méridional, ainsi la Suisse, adossée aux Alpes, obstacle équivalent à la mer du Nord, et par elles à l'Autriche, à l'Italie et à tous les garants de sa neutralité, aurait beau jeu pour faire échouer les entreprises allemandes ou françaises qui prétendraient aller plus vite en besogne en se lançant sur son territoire.

Cette armée-là, distraite du front principal, qui ne peut être, comme nous le verrons tout à l'heure, qu'à cheval sur la plus courte ligne entre les deux concentrations ennemies, rencontrerait sur son chemin de traverse des obstacles naturels considérables, montagnes, défilés, cours d'eau faciles à renforcer au moment du danger, et, au-delà, les Alpes, ainsi que le Rhin ou le Jura suivant l'hypothèse à examiner, obstacles pouvant entraver à eux seuls toute marche rapide. En outre l'envahisseur s'y trouverait aux prises avec 4 armées au lieu d'une seule, c'est-à-dire avec son ennemi principal, qui serait bientôt en ligne, en cas de besoin, sur le Rhin suisse ou sur le Jura, sinon en Suisse même ; avec l'armée suisse de 100 à 120 mille hommes de première

ligne secondés de 80 mille de landwehr ; enfin avec des armées ou des contingents de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, qui, neutres dans le cas particulier, seraient intéressées autant que nous-mêmes au ferme maintien de la neutralité helvétique, et ne manqueraient pas de nous seconder le plus promptement possible. L'envahisseur se verrait donc acculé aux Alpes, en même temps que menacé sur ses flancs et sur ses derrières qu'il aurait imprudemment découverts ; il serait ainsi dans une situation où l'on ne se met guère quand on peut faire autrement. A tous égards sa spéculation serait mauvaise.

Même l'espoir d'un grand bénéfice en cas de réussite manquerait totalement à sa justification. On cherche en vain l'objectif marquant auquel pourrait conduire une telle entreprise, soit d'un côté, soit de l'autre, alors que toutes deux exigeraient cependant de forts effectifs.

Supposons qu'une armée allemande voulût traverser la Suisse et le Jura pour pénétrer plus aisément et plus rapidement dans la région entre Paris et Lyon et couper les communications directes entre ces deux grands camps retranchés, qui seraient indubitablement des points importants de concentration de troupes. Il faut à cette armée, pour se présenter convenablement à telle besogne dans la région du Jura et de la Côte-d'Or, une force d'au moins 120 à 130 mille combattants. Et pour avoir un tel effectif aux environs de Dijon ou de Châlons, par exemple, il en faudrait bien autant pour tenir les lignes de communication et d'étapes à travers la Suisse, surprise et vaincue peut-être dans une ou deux rencontres, mais non soumise. Cela supposerait donc un détachement de 250 mille hommes à cette belle entreprise, qui aurait dû commencer par perdre son temps à combattre une nation ne demandant qu'à rester neutre et amie.

Or, en supposant l'empire allemand capable d'un usage aussi absurde et aussi peu moral de sa suprématie militaire, il resterait à examiner si cette suprématie va jusqu'à lui permettre, dans une offensive contre la France, de distraire 250 mille hommes de son effort principal. Nous ne le pensons pas. Et tant que cette armée détachée ne peut arriver à Dijon, c'est-à-dire sur la grande voie ferrée entre Paris et Lyon, ses opérations dans cette région de l'Est, loin d'être un effort principal, ne seraient qu'anodines taquineries, sans proportion avec le déploiement de forces qu'elles auraient exigées, ni surtout avec la

perturbation et les complications européennes qu'entraînerait la violation de la neutralité helvétique.

Si, au lieu d'employer à cette équipée une armée secondaire et détachée, l'Empire allemand y jetait le gros de ses forces, l'opération, tout en étant certes fort désagréable pour nous, n'en serait pas meilleure quant à son but. L'envahisseur aurait encore mieux découvert les routes de sa capitale, tandis qu'il se trouverait non à deux de jeu en Suisse, mais à cinq, par conséquent complètement paralysé.

L'hypothèse d'une offensive, soit principale, soit accessoire de l'Allemagne contre la France par la Suisse est donc inadmissible.

L'hypothèse inverse, c'est-à-dire d'une ligne d'opérations française à travers la Suisse, est-elle plus plausible ? Non.

La Suisse ne couvre qu'une aile du long théâtre de guerre allemand, et l'aile à la fois la moins importante et la moins vulnérable. L'empire actuel, dont la force et la base sont au nord, dans la région de Berlin, et non plus à Vienne comme jadis, ne serait pas ébranlé en devant reculer de quelques lieues son front méridional, où il aurait encore le couvert de la Forêt-Noire et du Haut-Danube. — A moins de s'établir au-delà de ces lignes de défense, en avant de Ratisbonne et Donauwörth, et d'occuper Munich et Stuttgart, l'armée française n'aurait acquis, par une marche rapide et heureuse dans cette direction, aucun profit notable. Même arrivée aux points susmentionnés, elle pourrait n'avoir encore obtenu que des succès d'effet moral précaires et non des avantages militaires positifs, puisqu'elle n'eût fait que refouler les corps d'armée allemands du Sud sur leurs appuis du Nord. Là elle serait finalement obligée de livrer bataille, ce qu'elle ne ferait que dans des conditions scabreuses, c'est-à-dire sans ligne de communication assurée, contre des forces probablement supérieures en nombre et chez elles avec lignes de retraite de tous côtés.

Pour jouer pareil jeu, dans cette zone méridionale de l'Allemagne du Sud, il y faudrait ou le gros des forces françaises, et alors elles abandonneraient les routes directes de Paris au gros des Allemands ; ou une armée secondaire d'au moins 250 mille hommes d'action et de lignes d'étapes par la Suisse, et la France n'est pas à même, devant l'Allemagne, d'affaiblir d'autant son front principal.

Les stratèges des bords de la Seine auraient à noter, en outre, que la neutralité de la Suisse couvre non pas une aile insi-

gnifiante de la France, comme c'est le cas pour les Allemands, mais le milieu même de sa frontière de l'est, donnant accès au centre du pays sur le bassin de la Loire. En violant cette neutralité, notre voisin de l'ouest se priverait d'une protection beaucoup plus précieuse pour lui qu'elle ne l'est pour ses adversaires. La neutralité helvétique n'a guère pour l'Allemagne que la valeur d'une jambière ou d'un gantelet ; pour la France, c'est une cuirasse, garantissant la poitrine et le cœur.

Reste la question de savoir si la Suisse est, aussi bien que la Belgique, en état d'empêcher l'utilisation de son territoire comme ligne d'opérations française ou allemande. Nous le croyons sincèrement et sans nous faire illusion sur notre force réelle. Les circonstances spéciales de nos frontières touchant à quatre grands Etats, dont deux seraient neutres dans l'hypothèse de guerre dont nous parlons, sont pour beaucoup, il est vrai, dans cette confiance. Soutenue ouvertement ou moralement comme elle le serait sans doute par les limitrophes neutres, la Suisse oserait mettre en ligne ses 150 mille hommes contre une armée secondaire allemande ou française sans trop d'inquiétude, et sûre au moins de faire perdre assez de temps à ses adversaires pour enlever à leur entreprise le bénéfice de la rapidité. L'armée suisse eût satisfait, dans le cas particulier, aux exigences attendues d'elle au nom de la neutralité.

En face d'une armée principale, l'armée suisse ferait également son devoir et sauverait certainement l'honneur. Mais sa tâche serait difficile et ne pourrait se prolonger. L'absence d'une base d'opérations et place de refuge inexpugnable, comme la Belgique s'en est procurée une à Anvers au prix de 82 millions de francs, se ferait durement sentir. Pour parer à une telle lacune, nous serions obligés non-seulement d'espérer, mais d'appeler au plus tôt le concours actif des neutres limitrophes et de tous les garants de la neutralité helvétique, y compris l'Angleterre et la Russie. Nous serions obligés de lier notre sort à celui des contingents autrichiens et italiens qui viendraient à notre aide ; d'agir peut-être sous leurs ordres, en vivant de leurs ressources, de leurs bases, de leurs magasins et lignes d'étapes. Seulement par leur appui, nous arriverions à tenir la campagne pendant quelque temps. L'issue, d'ailleurs, ne pourrait tarder.

Il se produirait ou un choc immense et décisif entre les deux belligérants principaux, ou l'évacuation de notre sol par celui qui s'y serait le premier fourvoyé, ce qui amènerait l'évacuation

correspondante de son adversaire, car ni l'un ni l'autre ne se soucieraient de vider leur querelle sous le canon des deux grandes puissances qui se présenteraient comme alliées et mandataires de la Suisse violée dans sa neutralité.

Certes, nous pâtirions durement de ces péripéties ; mais l'envahisseur n'y gagnerait rien non plus. En outre, il y courrait le risque très grave de subir la loi, non-seulement de son adversaire principal, ni plus ni moins qu'ailleurs, en cas de revers, mais encore celle, en cas de succès, d'adroits médiateurs pouvant entrer en lice avec des forces complètes et intactes.

Ainsi l'on doit admettre qu'une opération allemande ou française par la Suisse, au lieu d'être avantageuse soit à l'Allemagne soit à la France, serait au contraire si dangereuse à chacune d'elles qu'elle aurait, pour celui des belligérants qui en prendrait l'initiative, tous les caractères d'une extravagance.

\*  
\* \*

De ce qui précède, il résulte que ce ne serait ni par l'aile nord ou belge, ni par l'aile sud ou suisse, que des hommes d'Etat allemands ou français bien avisés dirigeraient l'offensive de leurs armées. Le centre seulement du front franco-allemand, centre offrant d'ailleurs quelque aisance à droite et à gauche de sa verticale, resterait à choix.

Voyons ce qui peut bien en être. Voyons si ce choix, auquel nous n'arrivons ici que par l'absurde, n'est pas tout naturellement indiqué et peut provoquer la moindre hésitation.

Le front central franco-allemand dont nous parlons s'étend des environs de Delle (France) à ceux de Thionville (Allemagne) près de Luxembourg et d'Arlon en Belgique, ou plus exactement de Beurnevésin, commune bernoise tout près de la frontière franco-allemande, à Cattenom (nord-ouest du cercle) vers le grand-duché du Luxembourg, sur une longueur de 245 kilomètres.

Sur ce front-là on trouve trois lignes de défense du côté de l'Allemagne : le Rhin, censé renforcé par les places de Brissach, Strasbourg-Kehl, Rastadt, Manheim, Mayence, Coblenz, Wesel ; la chaîne des Vosges avec le cours de la Sarre, dépourvues maintenant de leurs petits forts d'arrêt français, mais non moins bonnes pour cela ; enfin plus en avant la Moselle, dès Pont-à-Mousson jusqu'au Luxembourg en aval de Thionville, ayant à son centre le formidable camp retranché de Metz.

En prenant possession de leur nouvelle conquête les Prussiens ont dû retourner le dispositif de défense de l'Alsace-Lorraine, et ils l'ont complètement changé. Ils ont démantelé les places françaises de Marsal, Lichtenstein, Petite-Pierre, Phalzburg, Schlestadt, et la place bavaroise de Landau, un des chefs-d'œuvre de Vauban. Ils n'ont conservé que Thionville, Sarrelouis, Brissach et Germersheim (cette dernière en Palatinat) comme têtes de pont seulement, plus le nid d'aigle de Bitche, trop coûteux à détruire.

En revanche ils ont agrandi et perfectionné Metz et Strasbourg pour les ériger en places dites « rayonnantes » sur les deux rives de la Moselle et du Rhin, où se réuniraient des forces et des approvisionnements considérables.

Les réseaux de chemins de fer ont également été complétés pour faire déboucher du nord, de l'est et du sud, de nombreuses artères entre Strasbourg et Metz. Ainsi ces deux places fortes seraient, on peut en être sûr, les lieux de formation de plusieurs armées. Sous tous les rapports cela est parfaitement rationnel, car c'est sur cette partie la plus centrale et la plus avancée du front allemand faisant face à la France que la mobilisation pourrait se faire le plus rapidement et en même temps qu'un mouvement général en avant.

La concentration des armées allemandes soit sur l'aile nord pour agir par la Belgique, soit sur l'aile sud pour traverser la Suisse, serait beaucoup plus longue. Celle sur Strasbourg-Metz se ferait, assure-t-on, en 8 à 9 jours, tandis qu'une concentration sur l'une des ailes prendrait 5 à 6 jours de plus. Celle-ci n'est donc pas supposable, car la rapidité de la mobilisation et par conséquent le choix du point de concentration sont maintenant devenus une opération fort importante.

Quant à la marche de guerre elle-même, une fois les armées allemandes formées autour de Strasbourg-Metz, elle ne peut évidemment tendre que vers l'ennemi, vers son centre de force et de ressources, c'est-à-dire vers la capitale de la France. Paris serait bien certainement, comme toujours, l'objectif suprême des trois ou quatre armées réunies entre le Rhin et la Moselle. L'une d'elles ou un corps d'armée de chacune d'elles muni d'un parc de siège aurait charge de bloquer ou observer les fortifications embarrassant la route, tandis que le reste, tournant les obstacles, marcherait à la rencontre des forces mobiles françaises, sûr de les trouver dans la direction de Châlons-sur-Marne et de Paris.

Des murs du grand camp retranché de Metz à ceux des camps retranchés de Paris, il y a environ 300 kilomètres ; admettons-en 50 de plus à cause de la ligne un peu déviée qui pourrait être suivie et des obstacles naturels, artificiels ou de combats qui s'y rencontreraient ; cette voie-là serait encore infiniment plus courte que celle qui irait passer par la Belgique, laquelle aurait au moins 500 kilomètres, ou par la Suisse au moins 800 kilomètres.

Si à côté de ces chiffres, très concluants à eux seuls, on place les graves difficultés et périls que comporterait une ligne d'opération allemande passant par l'une ou l'autre des extrémités du front Thionville-Delle, on se demande comment il serait possible que l'idée d'éviter la ligne directe du centre pour prendre celles de la Belgique ou de la Suisse pût hanter un cerveau de général allemand, à moins qu'il n'eût le ferme projet d'esquiver la bataille au lieu de la chercher et d'abandonner ses deux premières lignes de défense sans coup férir.

Du côté français les défenses naturelles sont formées par une partie des cours de la Moselle en 1<sup>re</sup> ligne, de la Meuse en 2<sup>e</sup> ligne, de la Marne avec la Forêt de l'Argonne en 3<sup>e</sup> ligne, renforcées d'ouvrages anciens et nouveaux ; enfin par les trois grands camps retranchés créés récemment pour mettre à l'avenir Paris à l'abri de tout obus et de tout blocus.

Ces quatre lignes ou zones principales, complétées par de nombreux appuis accessoires, indiquent tout naturellement que c'est là que la France se sent le plus vulnérable et que c'est là aussi qu'elle concentrerait le gros de ses forces. D'ailleurs on le sait de reste, et à cet égard il n'y a rien à apprendre ni à cacher à personne. L'armée actuelle de Paris et les corps d'armée des régions qui l'entourent en éventail formeraient trois à quatre armées qui, appuyées aux camps retranchés de la capitale, leur grande base, auraient à manœuvrer de leur mieux pour refouler les armées allemandes au-delà du Rhin et délivrer l'Alsace-Lorraine.

Leur premier point de concentration en avant de Paris ne peut être que le camp de Châlons, couvert par les réseaux de fortification de Belfort-Langres à droite, de Toul et Verdun au centre, de Montmédy-Sedan à gauche, et entouré de quelques ouvrages protecteurs.

Dans les champs mêmes où jadis Attila déploya ses innombrables hordes, on verrait pendant les 8 à 10 jours qui suivraient la déclaration de guerre, si déclaration il y a, affluer du nord, du

sud, de l'ouest, par tous les chemins de fer et toutes les routes d'étapes, un demi-million de soldats français de diverses catégories, se groupant en garnisons sédentaires et en trois ou quatre armées mobiles avec leurs avant-gardes à Toul-Verdun, lesquelles seraient bientôt à trois ou quatre étapes seulement des gros d'avant-garde allemands.

Entre Châlons et Metz, ces deux centres de concentration adverses, il y a, nous l'avons vu, 150 kilomètres, soit, en marche ordinaire, 8 à 9 étapes par la ligne directe. Entre Châlons et le Rhin il y a en moyenne 350 kilomètres.

Le détour par la Belgique serait de 500 kilomètres; celui par la Suisse de 800 kilomètres.

Même à supposer que ces détours fussent possibles, lorsque les deux centres belligérants se trouvent si près l'un de l'autre qu'on peut déjà les considérer comme ayant croisé le fer par la seule mobilisation, on voit qu'ils auraient aussi, du côté français, le caractère d'une fuite, ce qui rend totalement inadmissible l'éventualité d'une telle combinaison.

En y ajoutant toutes les difficultés que ce mouvement tournant, et tourné, devrait inévitablement rencontrer, si ce que nous avons dit précédemment est vrai, l'hypothèse d'une ligne d'opérations française tendant directement de la région de Châlons sur celle de Metz-Strasbourg reste la seule sensée et par conséquent la seule vraisemblable.

Ajoutons vite que ce que nous appelons une ligne, par langage de convention ou d'habitude, et par comparaison avec le vaste front du Rhône suisse à la mer du Nord, n'est point une ligne mathématique. C'est une zone de 240 à 250 kilomètres de longueur, laquelle peut très bien renfermer à son tour un ou plusieurs fronts composés chacun de deux ailes et d'un centre.

Sur cet espace, bien garni d'obstacles divers, le jeu, quoique un peu serré pour trois à quatre armées de chaque côté, aurait cependant encore assez de latitude, et rien ne s'opposerait à ce qu'aussitôt en pays ennemi, il ne prit toute l'ampleur qui serait utile aux uns ou aux autres.

Une fois en Alsace, après avoir bloqué Metz, les Français pourraient et devraient s'étendre dans tout le Palatinat pour trouver le meilleur point de passage du Rhin.

D'autre part, les Allemands, une fois sur la Meuse, auraient un champ illimité au Nord comme au Sud, mais surtout au Sud pour progresser vers le centre de la France. La nature même des

opérations à mener et les conditions du succès tactique à obtenir forceraient cette extension à titre de diversions pour mieux masquer la concentration appelée à frapper le coup décisif.

En un mot, si le front commun aux deux belligérants, de Delle à Thionville, a pu être considéré comme un défilé difficile et dangereux au belligérant en offensive, il faut reconnaître pourtant qu'un défilé de 240 kilomètres de front n'est pas de nature à trop gêner les masses appelées à y manœuvrer. Plusieurs armées peuvent s'y mouvoir à l'aise dans toutes les formations.

On objecte que les difficultés de ce front central — qu'on l'appelle défilé ou d'autre nom — sont devenues aujourd'hui très grandes, insurmontables, par suite des récents et importants travaux de fortification, qui, des deux côtés, s'y sont amoncelés; que c'est précisément pour cette raison que se pose l'épineux problème dont la presse européenne s'occupe tant à cette heure, et que beaucoup de bons esprits résolvent en prétendant que les belligérants auraient tout profit de débiter partout ailleurs que sur cette triple ligne hérissée de parapets et de gros canons au milieu de nombreuses troupes mobiles.

Rappelons tout d'abord ici, comme rectification, que cette objection ne s'applique qu'au côté français du front. Celui-ci est garni en effet d'une grande quantité d'ouvrages divers, anciens et nouveaux, principaux et complémentaires, barrages de front, défenses de flanc, lignes de jonction, forts d'arrêt, places d'appui, etc., etc.

Quant au côté allemand, il est dépourvu de tout cela; il n'a que ses deux places rayonnantes et leurs minimales annexes susmentionnées. Le terrain de l'Alsace-Lorraine est libre sur ses frontières. Les Français peuvent y pénétrer de tous côtés, en tout temps, à toute heure, sans grands efforts des corps du génie et de l'artillerie, sans autre préoccupation que la certitude d'avoir à y livrer bataille aux masses qui se concentreraient autour de Metz et de Strassbourg.

Cela admis, et la bataille ne pouvant être que le but premier de l'offensive qu'auraient prise les Français, bataille à laquelle le dispositif de défense active allemand semble les inviter et les provoquer, il n'est point exact de dire que les armées françaises seraient obligées à toute sorte de détours par la Suisse ou par la Belgique pour éviter les *fortifications* du front central allemand. Elles déclareraient ainsi vouloir éviter les *armées* allemandes, et

une guerre qui débute de cette façon est d'avance terminée et perdue ou n'est pas encore près d'éclater.

Quant au côté français du front Delle-Thionville, on sait suffisamment que l'attaque dont il serait l'objet rencontrerait de très-sérieux obstacles artificiels. Toutefois seraient-ils aussi insurmontables qu'on le prétend d'après les assurances de MM. les officiers du génie ? Nous ne le pensons pas.

Certes, l'on doit honorer hautement la bonne opinion que le génie a de sa science et de ses œuvres ; mais il faut admettre aussi que les généraux en chef à qui incombera l'emploi d'une quinzaine de corps d'armée<sup>1</sup>, y compris du génie se piquant d'être expert dans l'attaque autant que dans la défense, connaîtront également leur métier de tacticiens. Or avec de telles masses, les fortifications pourront toujours être ou bloquées, ou masquées, ou escaladées, ou tournées, et finalement paralysées, tout en laissant à leur adversaire des forces assez considérables pour aller à la bataille, ce but essentiel, nous ne saurions trop le répéter, de toute offensive et de ses préliminaires. Pour la bataille même, le rôle de l'attaquant peut à quelques moments être astreint à de dures pertes ; cependant, libre de ses mouvements, il sera en somme plus avantageux, quant aux chances de réussite, que celui du défenseur enchaîné à des retranchements qui, en beaucoup de cas, seraient un embarras plutôt qu'un aide.

En consultant l'histoire moderne on voit que rarement les fortifications ont apporté des avantages réels à celui qui s'en servait pour la bataille, et que souvent au contraire elles lui ont été fatales. Les désastres du prince Charles de Lorraine à Prague, de Mack à Ulm, de Bazaine à Metz, de Mac-Mahon à Sedan, de Bourbaki à Besançon sont des témoignages qu'on ne saurait contester. On ne nierait pas davantage que les places françaises de 1870, bien aussi fortes que celles d'aujourd'hui dans leur ensemble, puisqu'elles comprenaient, outre les barrages des Vosges, les grandes forteresses de Strasbourg et de Metz, n'ont pas arrêté les marches de l'adversaire ; pas plus d'ailleurs que celles du Palatinat et du Rhin, Landau, Germersheim, Manheim, Rastadt, n'avaient empêché les Français de décider très judicieusement qu'ils iraient franchir le Rhin à Maxau,

<sup>1</sup> La France a 19 corps d'armée, y compris celui d'Afrique ; l'Allemagne 18 corps d'armée plus des troupes de forteresses et de réserve générale.

projet qui a échoué non devant les *places*, mais devant les *armées* allemandes.

Si des effectifs aussi considérables que ceux qui seraient aux prises, c'est-à-dire jusqu'à 18 corps d'armée de part et d'autre, chacun d'environ 25 mille hommes, sans parler de quelques réserves générales, ne se laissent pas arrêter par des retranchements, ils ne peuvent pas non plus se dérober aisément.

Deux petites armées, comme celles de Turenne et Monteculli dans la belle campagne de 1675 sur le Haut-Rhin, se livreront sans grand danger à maintes marches et contremarches, à maintes passes d'armes où les chances se compenseront en une infinité de variantes, tant qu'elles sauront garder ou reprendre leurs communications. Les colossales et lourdes armées de nos jours n'ont plus de telles perspectives. N'étant pas dans la bonne direction dès l'entrée, elles risquent d'en être dehors à tout jamais. La moindre opération fautive au début amène un échec qui pèsera fatalement sur tout le reste de la campagne. Le jeu doit être à la fois plus simple et plus serré, car la masse qui se trouve près d'être en échec, même dans une situation comportant encore des issues, et beaucoup moins grave que celle, par exemple, de Turenne après sa déroute de Mariendal en 1645, ne parvient plus, à cause de son propre poids, à se relever à temps. Le poids et la force d'impulsion du joueur heureux doublent son premier succès en y ajoutant aussitôt les éléments d'un second.

Dans de telles conditions, quelle est celle des deux armées formées sur la région de Châlons-Metz, ayant en face d'elle une force immense et égale, qui oserait essayer à droite ou à gauche un long mouvement de flanc vers la Belgique ou la Suisse en découvrant ses communications normales?...

Et si ce mouvement aboutissait, par impossible, jusqu'au sol ennemi, des deux côtés il trouverait encore des lignes de places fortes et d'ouvrages qu'il faudrait bien affronter, sans avoir la même liberté d'action qu'au centre.

Par l'aile du nord les Français rencontreraient, après la Belgique et le Luxembourg, les places de Coblenz, de Cologne, de Wesel sur le Rhin; par l'aile du Sud celles de Ulm et Ingolstadt sur le Danube, outre celles du Haut-Rhin, avec lesquelles ils devraient finir par se mesurer; ce qui offrirait autant de difficultés que d'affronter celles de Metz, de Strasbourg et leurs petites annexes.

D'autre part les Allemands, pour agir par le Nord à travers la Belgique et le Luxembourg, devraient s'engager contre deux lignes au moins de places fortes françaises : une première comptant, de droite à gauche, Longwy, Montmédy, Sedan-Mézières, Givet, Rocroix, Hirson, Landrecies, Maubeuges, Valenciennes, Lille, Dunkerque, ligne qui serait encore renforcée, dit-on, d'ouvrages en projet, et bien inutiles, autour de Mézières et de Givet; une seconde ligne où se trouvent Reims, Laon, La Fère, Péronne, Amiens, sans parler de plusieurs postes reliant entr'elles ces deux lignes et la seconde avec les camps retranchés de Paris.

En opérant par le Sud, les Allemands auraient affaire, pour déboucher de la Suisse sur l'ouest, aux ouvrages de Belfort, Montbéliard, Besançon, Pontarlier et Salins, des Rousses, de l'Ecluse, ayant en avant plusieurs forts récents, et plus en arrière Vesoul, Auxonne, Dijon, Lyon. Ils seraient obligés, une fois ou l'autre, de heurter ou de bloquer dans cette direction excentrique autant de murailles que sur le front central et à bien plus de frais.

De toutes façons on voit donc que tant que la guerre entre la France et l'Allemagne serait conduite d'une manière rationnelle, aucun des deux belligérants ne manquerait de facilités, ni d'emplacements, ni d'occasion, ni de bonnes chances de s'engager sur le front immédiat, plutôt que d'aller chercher de lointains champs de bataille.

A tous deux il conviendra peut-être de laisser croire le contraire. Nul en Suisse ou en Belgique n'a de motifs fondés de s'en effrayer ni surtout de s'en ruiner à l'avance par de douteux préservatifs. Ce sont là jeux de princes et de grandes puissances, pour ne pas dire de gros loups, non de petits Etats neutres et pacifiques. Ceux-ci, en se confiant dans leur propre jugement en la matière, se montreront plus sages qu'en demandant aux états-majors de Berlin ou de Paris d'ouvrir leurs archives secrètes pour dissiper des alarmes qui peuvent avoir quelque utilité stratégique pour ceux qui les propagent.

Tout pays libre et civilisé, tenant à son indépendance, doit avoir un état militaire pour son propre compte et de manière à satisfaire aux exigences générales. Ainsi pensent et ainsi font la Belgique et la Suisse. Par cela même elles sont prêtes aussi à faire face aux exigences des cas particuliers qui rentrent dans l'ordre naturel des choses humaines. En tenant toujours leur état militaire à la hauteur des progrès scientifiques et techniques

des autres armées, tout en distinguant soigneusement entre ce qui ressortit à leur nature spéciale ainsi qu'à leurs seuls intérêts et ce qui pourrait n'être que suggestions ou contagion de bon voisinage, elles ne seront prises en défaut dans aucune circonstance grave.

\* \* \*

Ajoutons pour terminer cette dissertation déjà trop longue, que si la guerre franco-allemande dont nous venons d'examiner l'hypothèse se transformait en guerre générale, nous n'aurions point à modifier sensiblement nos conclusions en ce qui concerne le rôle des deux ailes neutres du front franco-allemand et le peu d'avantages réels que les coalisés d'une ou d'autre part retireraient d'une violation de la neutralité soit belge soit helvétique.

Le cas, par exemple, dont il est question ces jours-ci, d'une alliance austro-allemande, en prévision d'une autre franco-russe, l'Italie restant neutre, ne changerait absolument rien à la situation que nous venons d'examiner et tendrait plutôt à éloigner le gros de l'orage de nos frontières qu'à l'en rapprocher.

Couverte par le Tyrol et le Vorarlberg, ainsi que par ses alliés allemands, du côté de la Suisse, l'Autriche n'aurait rien à redouter dans ces parages, et conséquemment rien à y entreprendre pour sa défensive. Encore moins pour l'offensive, en regard de la lourde tâche qui lui incomberait vers le nord et l'orient et qui lui interdirait toute dissémination d'efforts.

A son tour la France ne serait pas plus fondée à gaspiller ses forces sur un théâtre de guerre aussi secondaire et aussi difficile que le Vorarlberg et le Tyrol, tandis que sa partie essentielle se jouerait dans la zone Metz-Strasbourg-Châlons.

En entrant en lice soit d'un côté soit de l'autre, l'Italie, contiguë aux deux belligérants, n'apporterait aucune modification au rôle rationnel des deux coalitions adverses, mais seulement un théâtre de guerre principal de plus. Ni elle ni ses alliés ne sauraient espérer d'atteindre en Suisse ou par la Suisse un objectif marquant qu'ils n'eussent pu atteindre aussi aisément sur un des trois fronts directs Delle-Thionville, ou Chamounix (Mont-Dolent)-Menton, ou Stelvio-Peri-Ponteba-Mer Adriatique.

Et de même aucun des adversaires de l'alliance où figurerait l'Italie ne pourrait arriver, par la Suisse, à la séparer de ses alliés ni à obtenir contre elle ou contre eux, par ce détour plein de hasards, des profits plus grands et plus faciles qu'en opérant sur la ligne la plus courte.

Ainsi l'éventualité de la coalition qui préoccupe maintenant quelques esprits soucieux, n'offre pas plus de dangers pour la Suisse que le cas d'une guerre localisée sur le front franco-allemand connu.

Quant à l'hypothèse d'une participation de l'Angleterre à cette guerre, il est évident que les complications importantes qui en découleraient seraient plutôt à notre bénéfice, en ce qu'elles créeraient un ou deux théâtres de guerre de plus, mais sans doute éloignés de notre sol.

Il est vrai qu'une fois les fronts actuels changés par les événements militaires en cours, il en résulterait aussi des changements dans la valeur des lignes d'opérations à choisir ou choisies au début, et des circonstances telles que la position centrale de la Suisse offrirait des chances et des ressources supérieures au belligérant qui en disposerait en toute sécurité à l'exclusion de l'autre.

Mais ce serait vouloir par trop sonder les mystères de l'avenir et les desseins de la Providence que d'essayer de calculer les conséquences des mille hypothèses que comporteraient les inévitables péripéties d'une grande guerre européenne dans de telles conditions.

Dans tous les cas une force organisée de 200 mille hommes, voulant fermement faire respecter son territoire neutre, serait toujours assez respectable pour devenir gênante aux coups de tête stratégiques et pour détourner ainsi de la Suisse plus d'un orage qui, sans cela, pourrait lui être très-préjudiciable sans être d'ailleurs bien profitable à d'autres.

---

### † LE COLONEL FÉDÉRAL PHILIPPIN

Le 15 décembre 1882 est décédé à Neuchâtel dans sa 65<sup>e</sup> année le colonel fédéral Jules Philippin, adjudant-général de l'armée suisse, président du gouvernement neuchâtelois, membre et ancien président du Conseil national.

C'est une perte immense pour l'armée et pour le pays, où Philippin occupait depuis longtemps une position importante à tous égards et qu'il relevait encore par des talents supérieurs, par une infatigable activité et par une grande indépendance de caractère.